



Affaire Gaymard, absence prolongée de secrétaire général au Ministère, premier contact «raté» avec Thierry Breton...

Le brouillard recouvre Bercy, les quelques dossiers ouverts du temps de Sarkozy font du sur-place et la situation ne paraît pas déplaire à notre directeur général qui fait tout pour esquiver les questions qui «fâchent».

Pendant tout ce temps, les agents de la DGI ont participé massivement aux mouvements du 1er trimestre avec tous les fonctionnaires et ils ont saisi toutes les occasions possibles pour interpellier leurs responsables sur leurs conditions de travail, leurs qualifications mal reconnues, leurs modes de gestion (évaluation - notation).

Un CTPM est prévu le 22 avril (et non plus le 21), il doit être présidé par Thierry Breton. La mobilisation doit être relancée pour montrer au ministre et à nos responsables de la DGI que les revendications sont toujours là et que les agents attendent des réponses.

« RÉCLAMONS NOTRE DÛ ! »

Le SNUI vous appelle à redonner de la voix :

- ➔ Signez massivement la pétition des fédérations syndicales des Finances.
- ➔ Poursuivez vos opérations d'interpellation de vos responsables administratifs, en toutes occasions (notation - manifestations lors de CTP boycottés - visites du DSF, du délégué interrégional ou de représentants de la DG,...).
- ➔ Marquez par des arrêts de travail votre exaspération face aux réformes mal ficelées et aux arrogances de votre hiérarchie.

IFU-ICE

Ca va exploser, la DG le sait, mais elle refuse de voir les choses en face. Pourtant, la note du 24 février était explicite et les directeurs ont bien compris le message qui était à peu près le suivant :

«De mars à juin les IFU vont crouler sous les charges donc allez chercher du renfort en ICE, au CDI et embauchez des auxiliaires, sinon l'objectif prioritaire qu'est l'encaissement ne sera pas rempli. Ne vous ralentissez pas par des contrôles de cohérence, ils sont inutiles, faites saisir à tour de bras !»

Le SNUI dit que ça suffit.

Ce n'est pas avec du «pilotage statistique», des «bidouillages locaux», des aides ponctuelles que le malaise sera soigné !

L'heure est à la contre attaque. Il faut obtenir du DG qu'il négocie pour réformer en profondeur les IFU et les ICE. C'est possible et c'est urgent.

ACCUEIL

Malgré le fort engagement des agents, la campagne IR a encore révélé les insuffisances de notre administration en matière d'accueil du public.

Mal organisée, troublée par les ratages de la télédéclaration et ses injustices, rémunérée arbitrairement, la campagne 2005 a illustré l'inadéquation des moyens humains aux volontés affichées de rendre un meilleur service aux usagers.

Et c'est comme ça tout au long de l'année : «PVFI» et ses 6 heures de réception quotidienne entraînent beaucoup trop de contraintes et les «standards de qualité» l'emportent sur la qualité des réceptions.

Il faut dire STOP à toutes ces improvisations !

L'accueil a besoin de vrais moyens.

Il y en a assez de recourir aux bonnes volontés des agents, à la certification «coup de bâton» et à la désignation d'office pour gérer les pics d'affluence.

AGORA

Ce nouvel outil de flicage au service des managers, en expérimentation dans 12 directions va aussi servir à voler du temps de travail aux agents, au minimum une demi-journée par mois selon nos prévisions.

Le badgeage informatique sur le poste de travail, on n'en veut pas, tout simplement. Malgré l'exigence du SNUI de voir retirer immédiatement cette expérimentation, le directeur général persiste dans sa volonté d'informatiser à outrance et de déshumaniser la gestion de ses «ressources humaines». Dans les 12 directions concernées, la pétition «NON AU BADGEAGE AGORA» est signée très massivement.

Par l'action, par le boycott, le SNUI appelle les agents à exprimer ainsi leur aspiration à plus de dignité et d'humanité au travail

Ces trois situations «explosives» justifient à elles seules une mobilisation générale (sans oublier la notation), mais nous ne perdons pas de vue que la dictature des indicateurs sévit dans tous les services de la DGI et que c'est également partout qu'on refuse de reconnaître les qualifications des agents.

UNE SEULE SOLUTION pour arrêter les dégâts : la négociACTION !

LES DIX REVENDICATIONS PRIORITAIRES À LA DGI ET LE COURRIER AU DG

NOTRE «TOP 10» AU NIVEAU DGI

- Ouverture immédiate de négociations pour mettre en oeuvre rapidement plusieurs décisions ministérielles (CIS de B en A, affectation des agents promus en interne, programme des concours,...).
- Recensement et règlement immédiat des préjudices indemnitaires nés des restructurations de services.
- Attribution de la prime informatique (TAI) à tous les agents des CMI et attribution d'un complément d'ACF (10 points sous le critère «sujétions») pour rémunérer les efforts d'adaptation aux évolutions technologiques.
- Extension du régime ACF «des B ordoc» à tous les agents B encadrant 7 agents ou plus.
- Remise à plat des dotations d'ACF (critère «contrôle, technicité, administration générale») dans tous les services (harmonisation par le haut pour assurer des régimes identiques à tous les agents exerçant des fonctions de même niveau).
- Préparation d'un dossier «fin de carrières» à soumettre aux ministres, en parallèle au flux important des prochains départs en retraite et en liaison, aussi, avec les transformations d'emplois (nécessité d'aménagements de carrière, de dispositions facilitant la promotion dans le corps supérieur,...).
- Reconstitution d'un véritable tableau général des emplois, à la fois instrument de mesure des besoins des services et référence pour gérer les affectations des personnels.
- Négociation nationale sur les 3 services «dans le rouge» que sont les IFU, les secteurs d'assiette et les pôles accueil (calibrage des moyens, doctrines d'emplois des agents, cadre de travail, modes d'organisation du travail,...).
- Approche globale des conséquences de Copernic, à savoir :
 - poursuite des discussions sur les centres informatiques,
 - décryptage des impacts sur les autres services de la nouvelle «informatique partagée».
- Négociation sur l'humanisation du lien hiérarchique (limites du management, de la flexibilité et de l'utilisation des «indicateurs»), concertation en local sur l'organisation collective du travail, limitation de l'utilisation des applications informatiques pour surveiller le travail des agents.

Le courrier intersyndical adressé au Directeur Général des Impôts le 25 mars

Monsieur le Directeur général,

Suite aux fortes mobilisations des agents de la DGI, vous avez reçu le 18 mars, à leur demande, les secrétaires généraux des organisations syndicales.

Le 22 mars vous leur avez adressé une lettre par laquelle vous prétendez apporter des éléments de réponse aux questions posées.

Les organisations syndicales constatent que vous n'entendez en aucun cas changer les méthodes du dialogue social à la DGI, ni répondre aux revendications exprimées.

C'est pourquoi le SNUI, la CGT, FO et la CFDT décident de ne pas participer au CTPC du 31 mars.

Les syndicats soussignés de la DGI vous demandent de les recevoir afin de vous entendre sur deux points :

- la méthode et le calendrier de négociations sur les questions revendicatives avancées le 18 mars ;
- vos propositions sur les expérimentations en cours.

Dans l'attente, les organisations syndicales signataires ne participeront plus à aucun groupe de travail et CTP nationaux ou locaux.

P/le SNUI-FDSU
S. Colin

P/le SNADGI-CGT
J.R. Szklarz

P/le SGI-FO
J.P. Thévenaux

P/la CFDT
D. Grégoire

P/l'UNSA
H. Papin

P/la CFTC
F. Bos

Cette lettre de «rupture» avec la Direction Générale, on en retrouve le ton dans le courrier adressé au Ministre par les fédérations des Finances.

**Signez massivement la pétition
et participez à toutes les actions locales poussant
à l'ouverture de négociations.**

Avril 2005